

RAPPORT  
D'ACTIVITÉ

2023



**HAVA'1**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
ÎLES SOUS LE VENT



[www.comcomhavai.com](http://www.comcomhavai.com)

ATTENTION  
ÇA DÉBORDE !

LE PLUS BEAU DÉCHET  
SERA TOUJOURS CELUI  
QU'ON NE CRÉE PAS...

CHAQUE JOUR, ENSEMBLE,  
RÉDUISONS NOS DÉCHETS !

LA COMCOM S'OCCUPE DU RESTE...



# sommaire général

<b>Section 1</b> .....	3
<b>2023, l'impulsion</b>	
CET : la voie est tracée .....	4
Plan de gestion des déchets : objectif efficience .....	6
Transport inter-insulaire : la CCH prend la main .....	7
Interview : Teva Guillain, Directeur général des services .....	8
<b>Section 2</b> .....	11
<b>2023, à la loupe</b>	
L'essentiel de l'actu en 2023 .....	12
Panorama, la carte de la CCH en 2023 .....	14
• Raiatea .....	15
• Taha'a .....	16
• Huahine .....	17
• Maupiti .....	18
<b>Section 3</b> .....	19
<b>2023 : Bilans</b>	
Les comptes 2023 en un clin d'œil .....	20
Le bilan social .....	24
Les visages de la ComCom .....	26
Gardons le contact ! .....	28

Directeur de la publication : M. Teva GUILLAIN - Rédacteur : 16° Sud Production  
Conception graphique et illustration : OBACOM



Chers abonnés, chers partenaires,

L'année 2023, qui se termine, s'est déroulée sous le sceau d'une impulsion nouvelle, porteuse d'espérance pour notre communauté de communes, pour ses habitants et pour notre *fenua*. En tant que Président, c'est avec une certaine satisfaction et un sentiment de devoir

accompli que j'écris ces lignes. Je pense d'abord à nos élus des communes de Raiatea notamment, qui, depuis tant d'années, portent à bout de bras le projet de centre d'enfouissement technique sur l'Île Sacrée.

Guidée par l'impératif de concertation, motivée par un sens aigu de la persévérance, la CC Hava'i a vu en 2023 son projet phare validé par les plus hautes instances du Pays, et en premier lieu par les services de la Direction de l'environnement, gardienne du respect des règles environnementales les plus strictes. Et lorsque le Président du Pays, Moetai Brotherson en personne, s'empare du dossier lors d'un déplacement exceptionnel à Raiatea le 6 juillet 2023, force est de constater que les années d'efforts payent. Le CET devient en 2023 réalité car, pour reprendre les mots de Président Brotherson : « *L'instruction relative au projet de CET à Faaroa a été menée par la*

*DIREN et (...) plus rien ne s'oppose, d'un point de vue technique, à ce que l'arrêté (autorisant sa construction, ndlr) soit publié* ».

**« Plus que tracée, la feuille de route est officiellement validée »**

Plus que tracée, la feuille de route est donc officiellement validée, pour ce qui doit être dans les années à venir, le seul projet économiquement et écologiquement viable pour le stockage et le

traitement des déchets de nos îles. C'est maintenant une certitude, le CET de Raiatea verra le jour, avec pour ambition majeure la préservation de l'Île Sacrée.

En tant que porte-voix des communes de Taha'a, de Huahine et de Maupiti, je souhaite à travers le succès en cours du projet de CET de Raiatea, envoyer un message fort à toutes les îles des *Raromatai*. Des dossiers visant à doter d'un CET chaque commune des Îles Sous-le-Vent sont actuellement en cours d'élaboration et d'études techniques et géologiques et le CET de Raiatea ouvre la voie à toutes les communes de la CC Hava'i.

Et il en est de même pour la filière des déchets recyclables, dont les modalités de collecte ont été largement revues cette année et optimisées. Là aussi, Raiatea a pleinement endossé son rôle de locomotive au sein de la CC Hava'i, en refondant intégralement ses processus de ramassage des déchets recyclables. À l'arrivée : un ramassage en porte à porte et en mono matériau d'une efficacité inédite qui, bientôt, permettra des taux de captage des déchets recyclables proches des agglomérations les plus en pointe sur le sujet. Et ce, à travers l'ensemble de nos communes adhérentes.

Le message est clair : nos élus, nos agents sont chaque jour pleinement impliqués dans le succès de ces démarches qui n'ont qu'une vocation : garantir à chacune de nos îles une méthode de stockage des déchets la plus durable possible. Pour notre *fenua* et pour nos enfants.

Cyril TETUANUI  
Président de la Communauté de  
Communes Hava'i



# 2023 l'impulsion

## SECTION 1



**CET**  
La voie est tracée



**PGD**  
Objectif efficience



**Transport inter-insulaire**  
La CCH prend la main



**INTERVIEW Teva GUILLAIN,**  
Directeur général des services



## CET, La voie est tracée



PAS APRÈS PAS, LE PROJET DE CENTRE D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE TRACE SA ROUTE. À TOUS LES ÉGARDS, INÉDIT, CE DOSSIER MAJEUR POUR LA COMCOM ET POUR LES RAROMATAI A, EN EFFET, CONNU EN 2023 DES AVANCÉES SIGNIFICATIVES.

Il était une fois le serpent de mer de la ComCom Hava'i... Le CET, trois lettres qui ont, durant la dernière décennie, fait couler beaucoup d'encre ! Dans les bureaux d'étude d'abord, dans les différents services de contrôle du Pays ensuite et... dans les pamphlets de ses contradicteurs... Mais 2023 aura réussi à mettre tout le monde d'accord. Retour sur une année cruciale pour le centre d'enfouissement technique de Raiatea.

### Le Pays en appui

Moetai Brotherson avait fait le déplacement en personne le 6 juillet 2023 à Taputapuataea. Pour un temps de discussion d'abord, avec les associations venues exprimer leurs craintes au Président du Pays. Écouter, mais aussi soutenir. Devant les associations et tous les *tavana* de la ComCom réunis, Moetai Brotherson avait alors observé que c'est le respect du cheminement administratif du dossier de CET qui devrait, à la fin, l'emporter. « L'instruction relative au projet de CET à Faaroa a été menée par la DIREN (Direction de l'environnement, ndlr). Elle est aujourd'hui terminée et rien ne s'oppose, d'un point de vue technique, à ce que l'arrêté soit publié sur Lexpol », avait rappelé le Président.

### Une autorisation d'exploitation en bonne et due forme...

Deux semaines plus tôt, la commission des installations classées avait, déjà, donné son feu vert au CET de Faaroa... S'inscrivant dans la catégorie des ICPE, les installations classées pour la protection de l'environnement, il faut

### 2023 aura réussi à mettre tout le monde d'accord

rappeler que tout projet de centre d'enfouissement technique doit répondre à des obligations environnementales draconiennes, évaluées notamment par des cabinets d'étude indépendants. Ainsi, consacrant des années d'instruction, la commission des installations classées avait donc, le 23 juin, délivré à la CC Hava'i l'autorisation d'exploitation du centre d'enfouissement technique sur le site sélectionné de Faaroa, commune de Taputapuataea, situé sur la côte Est de l'Île Sacrée.

Le 14 juillet 2023, l'arrêté n° 5932, publié au Journal Officiel, gravait dans le marbre l'autorisation accordée à la Communauté de communes Hava'i « d'installer et d'exploiter un centre d'enfouissement technique (CET) de déchets de catégories 2 et 3 à Faaroa, commune de Taputapuataea, établissement de la première classe des installations classées pour la protection de l'environnement ». Contre toutes attentes, les associations n'ont pas fait usage de leur droit de recours dans le délai de deux mois, soit avant le 14 septembre 2024, apportant une sécurité et une garantie juridique à ce projet structurant et durable.



Consultez l'arrêté complet en scannant le QR Code !



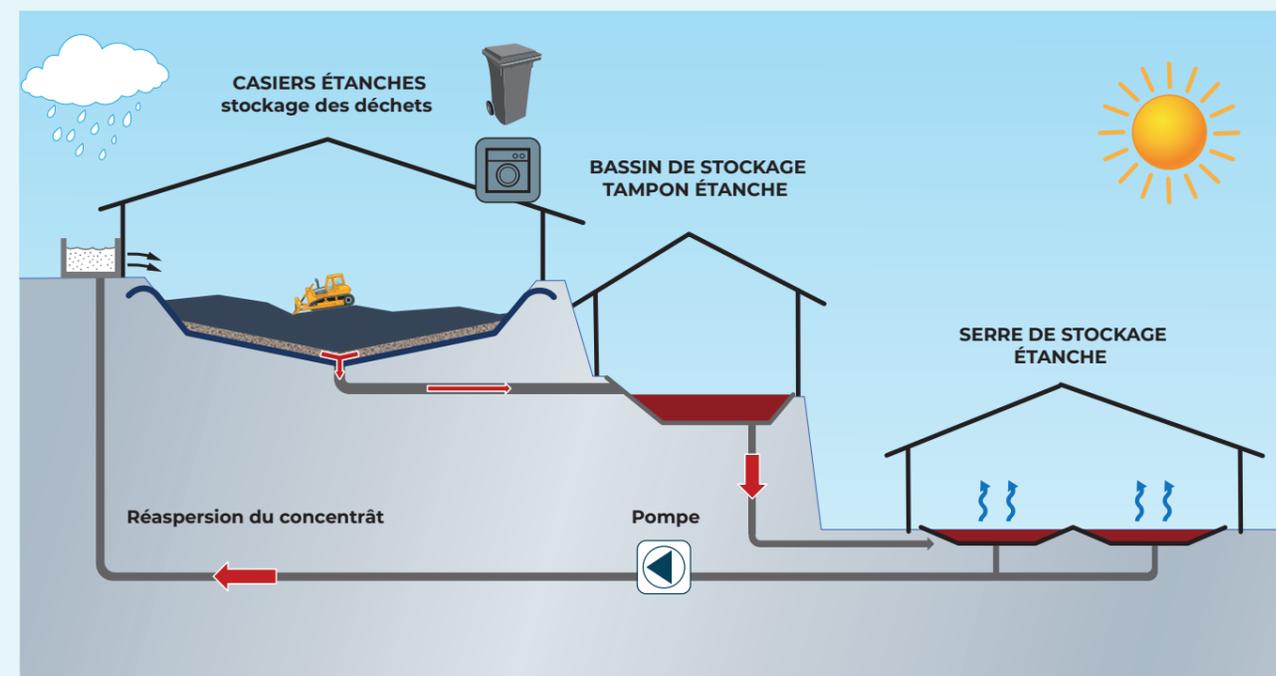
### ... et un permis de construire

L'arrêté du 7 juillet vient valider les caractéristiques techniques et les mensurations du projet de CET pour Raiatea. « Le CET dispose de six casiers de catégorie 2 et d'un casier de catégorie 3. Chaque casier de catégorie 2 a une capacité d'accueil de déchets de 13.350m<sup>3</sup> à raison d'un volume de remplissage d'environ 4.450 m<sup>3</sup>. Le casier de catégorie 3 peut, quant à lui, accueillir 10.000m<sup>3</sup> de déchets au terme des 17 premières années, puis il sera agrandi pour accueillir sa capacité maximale de déchets, pour un volume annuel de 707 m<sup>3</sup>. Le CET s'étend sur une superficie totale de 9 hectares et sa durée d'exploitation est prévue pour 25 ans pour les casiers de catégorie 2 et 33 ans pour le casier de catégorie 3. »

Et pour couronner un peu plus encore l'impulsion qu'aura connu le projet de CET en 2023, la Direction de la construction et de l'aménagement est venue, le 20 octobre 2023, sceller le projet et son emplacement sur la commune de Taputapuataea en accordant à la CC Hava'i son permis de construire...

La phase de recherche de financements est donc engagée : l'ADEME, le Pays et l'Etat à travers le contrat de développement et de transition (CDT) sont les partenaires privilégiés pour la partie subventions. L'AFD sera également le partenaire idéal pour le prêt à contracter en vue de faire face aux 20% que devra prendre en charge la CC Hava'i.

### PRINCIPES D'UN CENTRE D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE



## Objectif: une île, un CET

Si le CET de Raiatea a concentré l'essentiel des énergies et des attentions, il n'est que l'arbre qui cache la forêt ! En effet, la ComCom a également lancé des projets de CET dans TOUTES ses communes adhérentes. Ainsi, les études de faisabilité et la sélection des sites d'implantation sont déjà achevées à Huahine. Pour les îles de Taha'a et Maupiti, la CCH a sollicité l'État pour prolonger

la date limite d'exécution des travaux d'étude topographiques et géotechniques actuellement en cours. Ceci afin de ne pas perdre la subvention FIP études. Elles seront produites courant 2024 et permettront de clarifier la feuille de route de la CC Hava'i, donnant également des repères financiers à travers le plan pluriannuel d'investissements.



## Plan de gestion des déchets

# Objectif efficience

EN MAI 2023, LA CCH RECEVAIT LES PREMIÈRES CONCLUSIONS DU DIAGNOSTIC TECHNIQUE, FINANCIER ET ENVIRONNEMENTAL DE LA SPEED, LA SOCIÉTÉ POLYNÉSIEENNE DE L'EAU, DE L'ÉLECTRICITÉ ET DES DÉCHETS. TOUR D'HORIZON DES ORIENTATIONS PRÉCONISÉES PAR SON RAPPORT.

Depuis sa création, la Communauté de communes Hava'i s'est principalement préoccupée de la collecte et du traitement des déchets. Dans son action, elle s'entoure du regard expert de la SPEED, la Société Polynésienne de l'Eau, de l'Electricité et des Déchets. En 2023, soucieuse de s'adapter et motivée par la volonté de gagner en efficience, tant du point de vue de l'organisation de ses équipes, dans l'équilibre de ses finances que dans sa responsabilité environnementale, la ComCom a confié à la SPEED un vaste audit. Objectif : guider la ComCom dans la mise à jour de son plan de gestion des déchets pour les 25 prochaines années.

### Un état des lieux de la collecte et du traitement

Pour élaborer son plan de gestion des déchets, encore faut-il savoir de quoi l'on parle. C'est ce qui a amené la SPEED à faire un grand tour des communes adhérentes pour évaluer les méthodes, mais aussi et surtout les gisements.

Sur ce point, la SPEED a observé, partout, un léger déclin des volumes traités, qu'il s'agisse des ordures ménagères que des encombrants, par rapport aux derniers chiffres de 2017. Ainsi, en 2022, Raiatea a totalisé 2210 tonnes d'ordures ménagères, Taha'a 937, Maupiti 230 et Huahine 1109 tonnes. Le gisement total sur l'ensemble du périmètre de la ComCom s'élève ainsi à 5993 tonnes en 2022 (chiffres obtenus sur la base de projections basées sur l'étude MODECOM, réalisée par Fenua Ma sur les îles de Moorea et Tahiti en 2021).

### Les points noirs identifiés

Ce n'est pas une nouveauté, mais le rapport de la SPEED pointe encore des modalités de stockage des déchets « non conformes », où l'enfouissement sauvage est encore la règle. Et ce, sur l'ensemble des îles du périmètre de la ComCom. Faute de mieux, les ordures ménagères finissent toujours, en bout de chaîne, dans les dépotoirs dont la ComCom a hérité à sa naissance, en 2012.

Les modalités de collecte des recyclables étaient en 2023, elles aussi jugées perfectibles, ce qui a amené l'île de Raiatea à expérimenter le ramassage en porte à porte sans même attendre le rapport final de la SPEED. Celui-ci ayant fait ses preuves, il devrait se généraliser dans les années à venir à l'ensemble des communes adhérentes, permettant ainsi une homogénéisation des pratiques et du service rendu par la communauté de communes à ses abonnés.

### Traitement : quelle solution technique ?

Elle n'est sans doute pas à chercher du côté de l'incinération, observe la SPEED, le coût d'une UVE (unité de valorisation énergétique) étant très éloigné de la capacité financière de la CCH (2,9 milliards de francs), autant que ses coûts annuels de fonctionnement (environ 500 millions de francs).

Le scénario retenu, au terme de la phase 2 du rapport de la SPEED, est un scénario en trois phases :

- **À court terme** : une collecte des recyclables et non recyclables en porte à porte et le traitement des déchets par enfouissement en dépositante.
- **À moyen terme** : collecte en porte à porte conservée et traitement en CET sur chaque île.
- **Et, à long terme**, la construction de CET par enfouissement et, en parallèle, le traitement des déchets à rapatrier vers l'incinérateur sur Tahiti ou sur Raiatea (s'il n'y avait pas d'incinérateur à Tahiti). Dans ce cas, la CCH mettra en place une SEMOP, une société d'économie mixte à opération unique. C'est ce dernier scénario qui, en 2024, devrait être retenu dans le cadre de l'actualisation.

Ainsi, les phases d'études et de construction des CET que devrait accueillir chacune des îles de la ComCom, sont chiffrées à pas moins de 4,7 milliards de francs.

## Transport inter-insulaire

# La CCH prend la main

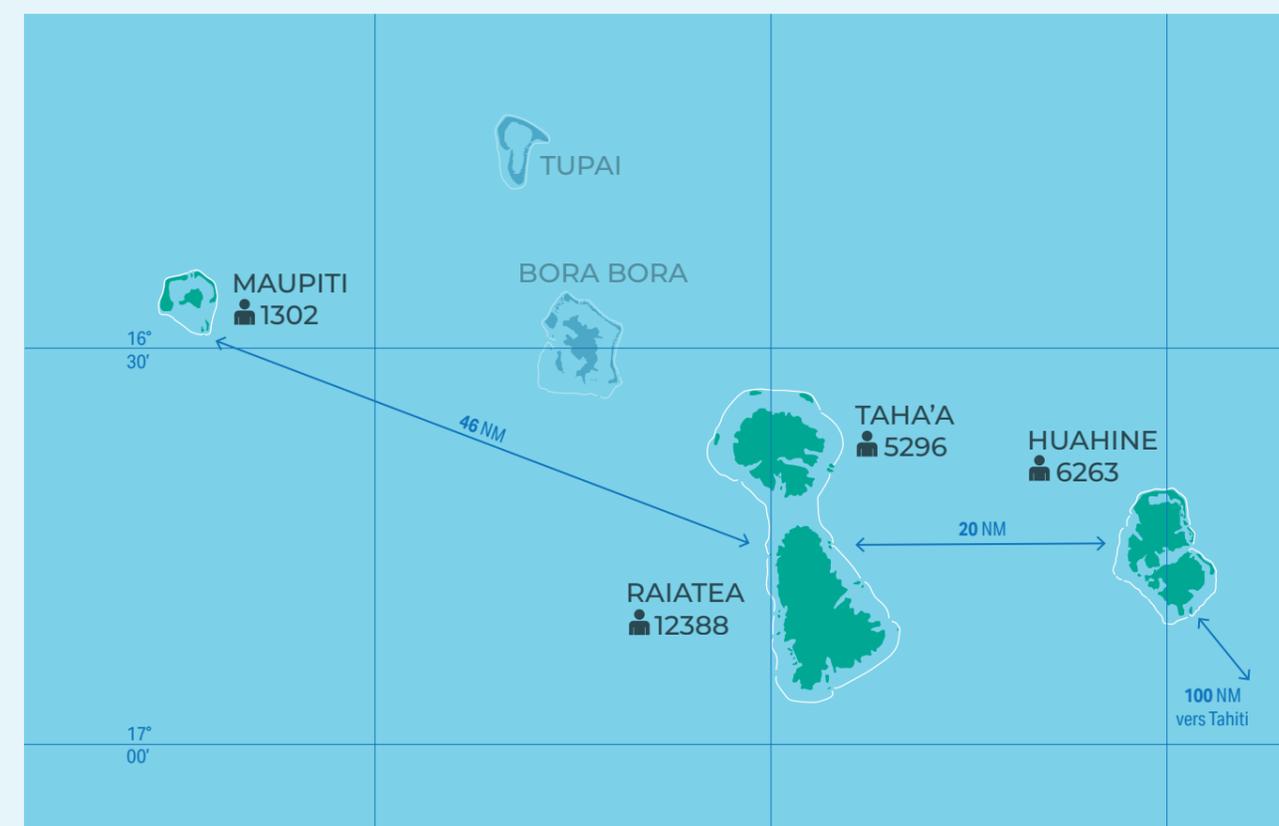
Tout partait de la loi NOTR (nouvelle organisation du territoire) en 2015, qui obligeait toutes les communautés de communes à avoir trois compétences optionnelles (en plus des compétences obligatoires). N'ayant que la compétence des déchets et celle de la gestion des animaux errants, la CCH devait choisir une troisième mission. À compter du 1er janvier 2016, la CCH choisit donc la compétence du transport inter-insulaire.

En 2021, une loi du Pays donne la possibilité aux communautés de communes de délivrer des licences d'exploitation aux navires chargés des dessertes inter-insulaires. Mais ce n'est qu'en août 2023 qu'une première demande de licence d'exploitation a été déposée au sein de la CCH. Et plusieurs autres demandes de licence ont suivi.

L'objectif initial de cette compétence était de désenclaver l'île de Maupiti et d'améliorer la desserte maritime entre Tahiti et les Îles Sous-le-Vent, même si ce deuxième objectif n'entre pas dans le périmètre de la CCH.

Depuis, le transport maritime entre Tahiti et les *Raromatai* s'est nettement amélioré y compris entre (Maupiti) et le reste des Îles Sous-le-vent grâce notamment à l'Apetahi Express, qui propose désormais trois rotations par semaine sur l'île du *penu*.

Entre temps, les échanges entre l'Etat, le Pays et la CCH ont fait ressortir la nécessité de faire récupérer cette compétence lourde administrativement autant que financièrement entre les mains de la Polynésie française qui, elle, dispose de tous les moyens adéquats.





## " Pas à pas, la population prend conscience des enjeux majeurs autour des déchets "

INDÉNIABLEMENT, 2023 AURA ÉTÉ UN EXCELLENT TEST D'ADAPTATION POUR LA COMCOM. S'AGISSANT DU DOSSIER DU CET, EN PASSANT PAR LA REFONDATION COMPLÈTE DE LA COLLECTE DES DÉCHETS À RAIATEA OU ENCORE DE L'EXERCICE EFFECTIF DE LA COMPÉTENCE EN MATIÈRE DE TRANSPORTS INTER-INSULAIRES... LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAVA'I AURA ÉTÉ SUR TOUS LES FRONTS.

**Teva, la CCH a fêté en 2023 ses douze ans d'existence, notamment marqués par le casse-tête de la collecte des déchets. Qu'est-ce qui a amené la ComCom à revoir sa copie en profondeur, notamment à Raiatea ?**

La principale raison est liée aux dépôts sauvages qui s'accumulaient autour des points d'apport volontaires (PAV). Cela entraînait une pollution non seulement olfactive mais aussi visuelle au détriment du tourisme, qui est la première économie de la Polynésie française.

Ensuite, on était devant un défi opérationnel, qui concernait les conditions de travail de nos agents. Le précédent système de collecte leur imposait en effet de trier des montagnes de déchets non ou mal triés issus des PAV, dans lesquels il n'était pas rare de trouver couches et animaux morts notamment... Tout cela rendait les conditions de travail très difficiles pour tout le monde, y compris jusqu'au service administratif au siège de la ComCom, où les nuisances sonores et olfactives dues au tri étaient réelles.

**Quelles ont donc été les principaux changements à compter de janvier 2023 ?**

Les principaux changements se sont en réalité fait sentir véritablement à partir du 1er mai 2023 c'est à dire au moment du retrait de tous les PAV de l'Île Sacrée et de la mise en place du nouveau mode de collecte des recyclables en porte à porte et en mono-matériau.

**Avec quels résultats ?**

C'est le jour et la nuit ! Le taux de captage des déchets recyclables est aussi bon qu'auparavant,

*Retour sur une année bien remplie pour la ComCom, avec son DGS,*  
**Teva GUILLAIN.**

mais sans avoir à gérer les nombreux dépôts sauvages tout autour de l'île. Les dépenses de carburant n'ont pas augmenté car les camions faisaient déjà le tour de l'île pour récupérer les déchets des PAV. Et puis, il y a eu à mon sens une autre évolution, moins palpable mais centrale : mettre les foyers à contribution et faire adhérer la population à ces nouvelles modalités de tri et de collecte a permis de faire évoluer les consciences. Pas à pas, la population prend conscience des enjeux majeurs autour des déchets...

cupérer les déchets des PAV. Et puis, il y a eu à mon sens une autre évolution, moins palpable mais centrale : mettre les foyers à contribution et faire adhérer la population à ces nouvelles modalités de tri et de collecte a permis de faire évoluer les consciences. Pas à pas, la population prend conscience des enjeux majeurs autour des déchets...

**Ces modalités nouvelles de collecte sont-elles amenées à s'étendre sur tout le périmètre de la ComCom ?**

Oui c'est la volonté du Président de la communauté de communes Hava'i. Cela sera inscrit dans le plan de gestion des déchets (feuille de route) actualisé en vue d'uniformiser le service en même temps que l'harmonisation de la facturation qui passera à 12 000 XPF/an à compter du 1er janvier 2025.

**Une fois les modalités de collecte profondément revues, encore faut-il leur trouver une destination... Que retenir de 2023 s'agissant du traitement et du stockage des déchets sur les communes de la CCH ?**

Effectivement, une fois qu'on a réglé le problème de la collecte, reste la question du traitement. Aujourd'hui, il est à retenir que tous les scientifiques et techniciens du monde s'accordent à dire qu'il n'existe pas encore de technologie assez rentable pour traiter des déchets hors



enfouissement avec un faible gisement comme celui de la communauté de communes Hava'i qui tourne autour de 6 000 tonnes par an, le seuil de rentabilité étant de 30 000 tonnes de déchets par an.

Ainsi, après analyse de tous les scénarios, c'est bien l'enfouissement qui l'emporte devant l'unité de valorisation énergétique.

En tout état de cause, à moyen et long terme, le projet de CET de Raiatea et de chacune des îles fait toujours partie de la feuille de route communautaire sachant que le Pays étudie actuellement la faisabilité de récupération de la compétence "traitement des déchets" et également la mise en place d'une unité de valorisation énergétique des déchets à Tahiti pour l'ensemble de la Polynésie française.

**Et que deviendront les déchets qu'on ne pourra pas enfouir dans le futur centre technique ?**

Depuis la visite du président Brotherson en 2023, on a observé une vraie prise de conscience par le Pays concernant le devenir des D3E par exemple, et nous travaillons depuis main dans la main pour la mise en place d'un pont entre les îles et Tahiti, afin qu'une grande partie des déchets d'équipements électriques et électroniques notamment, soit envoyée vers Tahiti, hub de départ pour la filière recyclage à l'international.

Principalement, les déchets qu'on ne pourra pas enfouir dans le futur centre d'enfouissement tech-

nique de Raiatea sont les déchets dangereux de catégorie 1 qui seront envoyés à Tahiti qui dispose d'un centre technique adapté.

**2023 aura vu la ComCom s'emparer du dossier du transport inter-insulaire. Comment s'est déroulé ce transfert de compétence dans les faits ?**

Concrètement, cela s'est manifesté par une volonté des élus d'avoir un regard sur tous les projets des armateurs (Apetahi express, Terevau, etc).

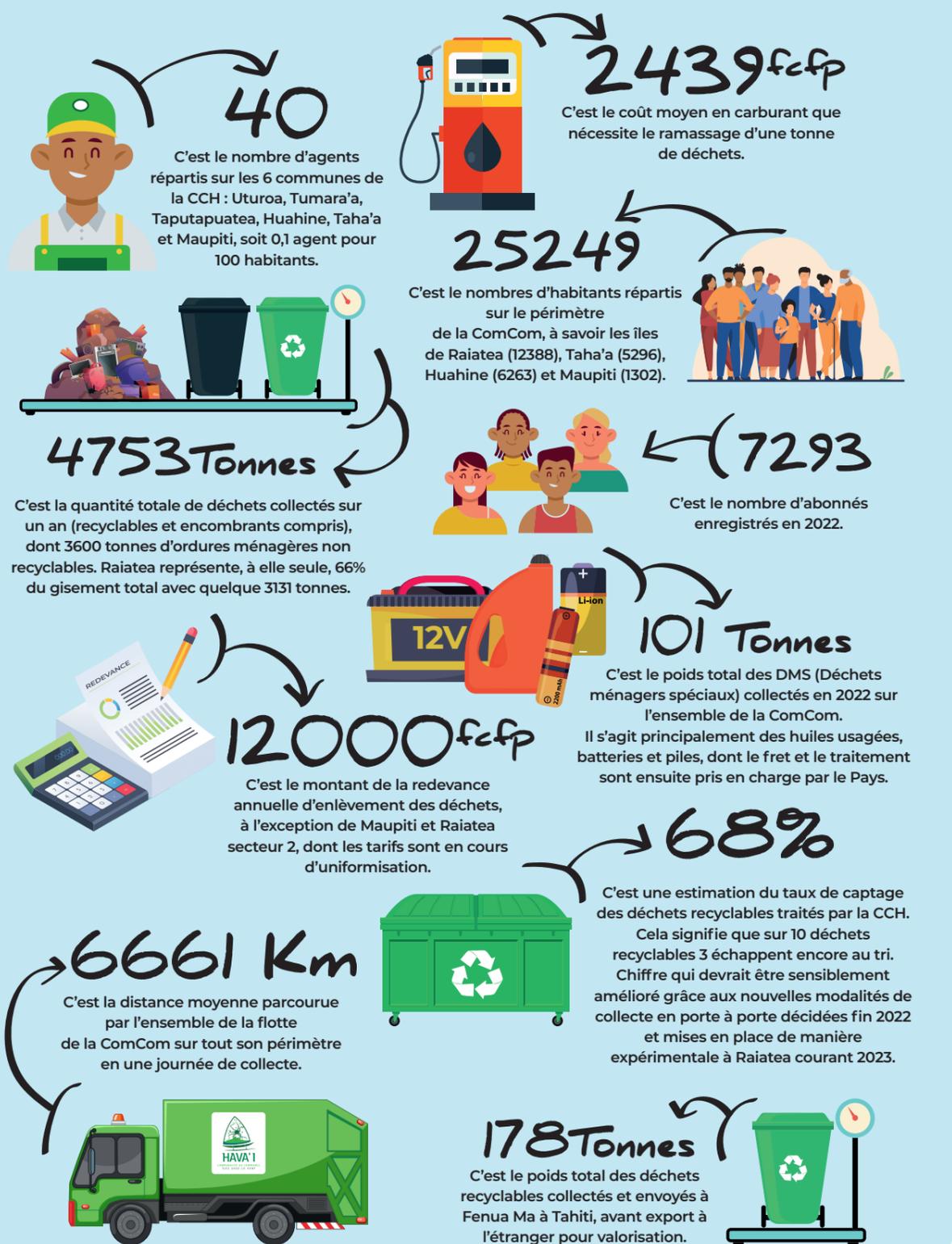
En surplus, de manière assez inattendue, il a été demandé à la communauté de communes Hava'i de délivrer des licences d'exploitation aux armateurs des *Raromatai* qui souhaitent desservir les îles de la communauté de communes Hava'i, notamment entre Tahaa et Raiatea.

**Le précédent exercice avait été critiqué par la Cour des comptes, qui pointait notamment le déficit d'harmonisation de la CCH en termes de tarifs et de services. Où en est-on ?**

L'harmonisation des tarifs est en bonne voie et se traduira notamment par une tarification unique de 12 000 XPF par an à compter du 1er janvier 2025 sur tout le territoire de la communauté de communes Hava'i.

En parallèle, l'uniformisation du service progresse significativement, avec la volonté de retirer tous les PAV en vue de collecter les déchets recyclables en porte à porte et en mono-matériau rapidement.

## L'activité de la ComCom en 10 chiffres-clés



# 2023 à la loupe

## SECTION 2



**p.12** À retenir,  
L'essentiel de l'actu en 2023



**p.14** Panorama,  
la carte de la CCH en 2023

- RAIATEA
- TAHA'A
- HUAHINE
- MAUPITI



## L'essentiel de l'ACTU



### FENUA MA DÉCERNE LA MÉDAILLE D'ARGENT À LA CCH

C'est chaque année LE rendez-vous incontournable qui consacre les efforts de toutes les communes de Polynésie en termes de gestion des déchets ! La remise des prix avait lieu le 20 février 2024 en la mairie de Papeete, organisée par FENUA MA. Et, une fois encore, la CCH s'est distinguée en raflant la seconde place dans la catégorie « Îles éloignées ». Une médaille d'agent venue cette année encore consacrer tous les efforts de la CCH pour des îles plus propres et des pratiques plus vertueuses.



### RAIATEA RÉINVENTE LE TRI

Le constat était sans appel... Devant les difficultés logistiques et sanitaires posés par les points d'apport volontaire (PAV) tout autour de Raiatea, la CCH a dû prendre un virage radical. Le 1<sup>er</sup> mai 2023, il est donc décidé de retirer TOUS les PAV de l'île, devenus au fil des ans de véritables dépotoirs sauvages...

Depuis, les recyclables sont ramassés en porte à porte, suivant un calendrier harmonisé à l'échelle de toute l'île et... force est de constater que les usagers se sont parfaitement appropriés ces nouvelles modalités de ramassage. Objectif atteint pour la CCH : le volume de déchets recyclables atterrissant dans les déchets ménagers a significativement baissé !



### DES SÉNATEURS À LA COMCOM

Pas moins de 7 sénateurs de la délégation aux collectivités territoriales et à la décentralisation ont été accueillis par le Président de la CCH, Cyril TETUANUI et son conseil communautaire. C'était le 20 février 2023, au siège de la CCH. Objectif de cette visite de cette visite peu commune, menée par Lena TETUANUI et Teva ROHFRIJSCH : « *Mieux accompagner l'intercommunalité en Polynésie française* », notamment d'un point de vue législatif.

Une visite qui a permis aux sénateurs métropolitains de mieux cerner les nombreux défis géographiques et démographiques notamment qui se posent dans les Raromatai et de mesurer l'urgence d'une législation plus adaptée à cette configuration complexe.



### LE PRÉSIDENT BROTHERSON AUX AVANT-POSTES

C'est un Président fraîchement élu qui s'est rendu, le 6 juillet, à Raiatea. Objectif double de cette visite d'une journée : écouter toutes les parties concernées par le projet de Centre d'Enfouissement Technique, mais aussi veiller, comme il l'a lui-même martelé (Moetai Brotherson) à ce que les « *choses soient faites dans les règles* ».

La visite du dépotoir d'Avera notamment lui a sans doute permis de saisir l'urgence pour Raiatea de se doter d'une solution plus durable pour une meilleure gestion des déchets sur l'île. « *L'instruction relative à l'installation du CET à Faaroa a été menée par la DIREN et que plus rien ne s'oppose, du point de vue technique, à ce que l'arrêté soit publié sur Lexpol* », a tenu à rappeler le Président du Pays.



### LE CET AU JOURNAL OFFICIEL

C'était le 14 juillet 2023. L'arrêté autorisant la CCH à établir son futur Centre d'Enfouissement technique à Faaroa entérinait le projet. « *Sous réserve de la réglementation en vigueur et des dispositions du présent arrêté, la Communauté de communes Hava'i (CCH) est autorisée à installer et exploiter un centre d'enfouissement technique (CET) de déchets de catégories 2 et 3, établissement de la première classe des installations classées pour la protection de l'environnement, sur un terrain sis à Faaroa, commune associée de Avera* ».



### UN DIAGNOSTIC COMPLET POUR UNE MEILLEURE ORGANISATION

Un vaste audit interne, technique, financier autant qu'environnemental, pour mesurer les progrès et préciser les axes d'amélioration dans la gestion des déchets au sein de la CCH. Tel était l'ordre de mission adressé à l'organisme SPEED, qui doit ainsi orienter le futur PGD, le plan de gestion des déchets de la CCH. Retrouvez une synthèse de ses résultats en pages 6 et 7 !

### LA CCH TEND L'OREILLE À SES USAGERS

Un grand sondage en ligne a été adressé aux usagers domestiques et professionnels de la CCH en mars et avril 2023. Objectif : préciser les attentes des usagers autant que le degré d'information de la population sur la thématique des déchets en général et du tri en particulier.

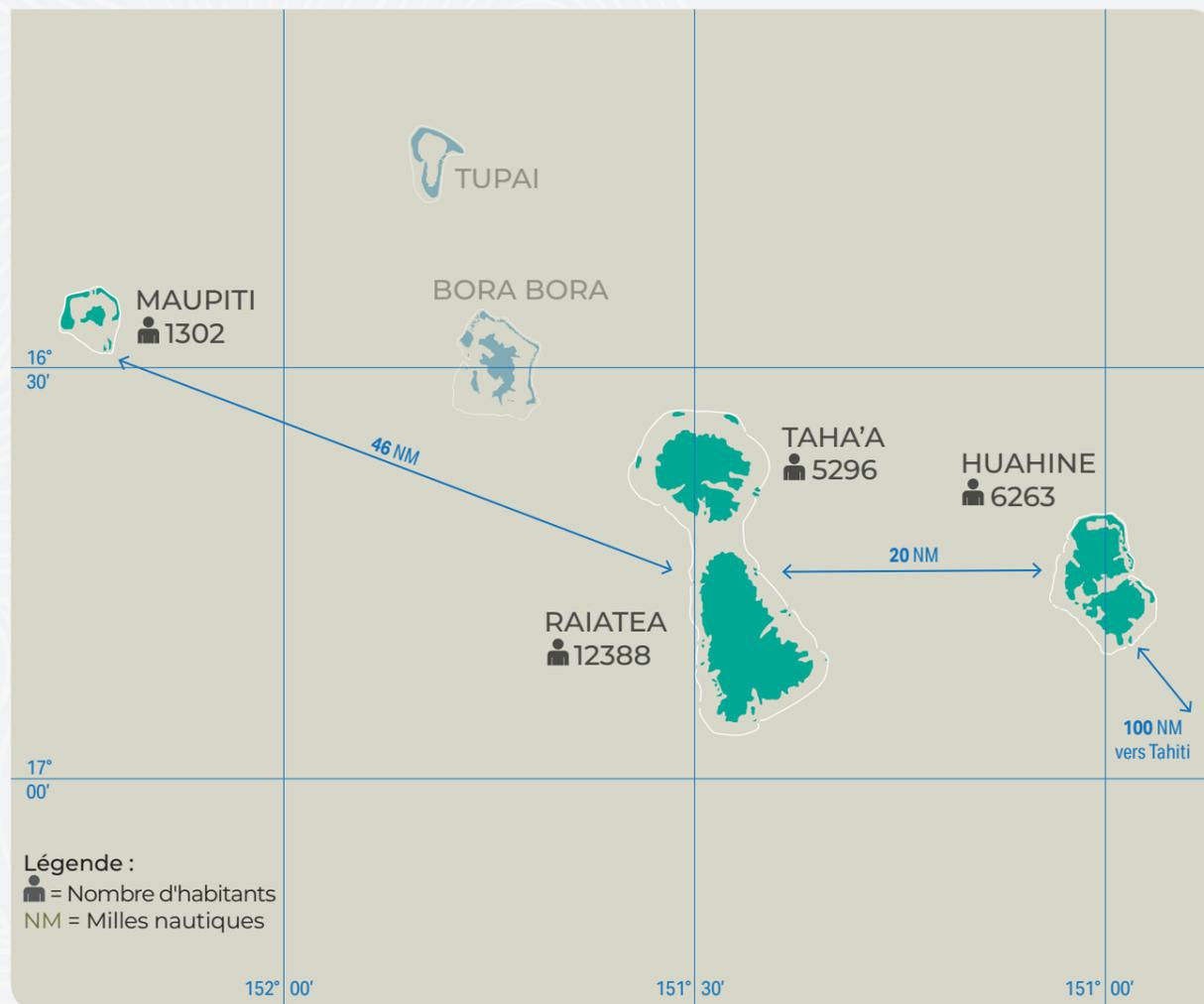
En adaptant tout au long de l'année les modalités de tri et de collecte des déchets, la CCH a su faire preuve d'adaptabilité et force est de constater que le tri est nettement plus efficace depuis l'instauration des nouvelles modalités de collecte, désormais bien ancrées dans les habitudes !



## La CCH île par île

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAVA'I DES ÎLES SOUS-LE-VENT RASSEMBLE QUATRE ÎLES, CHACUNE DISTANTE D'ENVIRON 20 MILLES NAUTIQUES. ENTRE SES EXTREMITÉS OCCIDENTALES ET ORIENTALES, DE HUAHINE À MAUPITI, LA CCH S'ÉTEND SUR PLUS DE 150 KM ! AVEC, ÉVIDEMMENT, DES SITUATIONS QUI DIFFÈRENT SENSIBLEMENT D'UNE ÎLE À UNE AUTRE. EN VOICI, POUR CHACUNE D'ELLE, LE PORTRAIT ROBOT RÉALISÉ EN 2022.

### LES ÎLES SOUS-LE-VENT : un vaste territoire



## RAIATEA



### LES MOYENS HUMAINS

5 chauffeurs/ripeurs dont 1 chef d'équipe  
 6 ripeurs • 2 ripeurs/chauffeurs  
 1 agent de tri • 1 ouvrier  
 1 DGS • 1 DST (en disponibilité depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023)  
 1 secrétaire/comptable



### LES MOYENS TECHNIQUES

1 petit camion plateau Kia Motors (2017)  
 1 BOM 14 m<sup>3</sup> (2020) • 2 BOM 12 m<sup>3</sup> (2010 et 2013)  
 1 BOM 7 m<sup>3</sup> (2020) • 1 BOM 5 m<sup>3</sup> (2010)  
 1 camion grappin (2018) • 1 véhicule léger (2015)



### LES INFRASTRUCTURES

1 siège technique à Tevaitoa avec bureaux, vestiaires et réfectoire  
 1 centre administratif à l'horizon 2026 (Uturoa)  
 2 dépotoirs : un à Uturoa fermé en 2022 et un dépotoir à Avera



### LES USAGERS

UD 3256  
 UND 182

### LES GISEMENTS ANNUELS DE DÉCHETS À RAIATEA (en tonnes)

Gisement tonnes/an	OM	Verre	Encombrants	Bouteilles plastique	Cannettes /conserves	Biodéchets	DMS	DV	TOTAL
Taputapuatea	886	49	214	24	26		20	1252	1240
Tumaraa	658	36	159	18	19	21	15	930	905
Uturoa	666	51	226	15	13		15	916	986
<b>TOTAL</b>	<b>2210</b>	<b>136</b>	<b>599</b>	<b>57</b>	<b>58</b>	<b>21</b>	<b>50</b>	<b>3097</b>	<b>6228</b>

Légende : OM = Ordures ménagères  
 BIO DECHETS = déchets organiques (restants alimentaires), collectés sur les communes de Tumara'a et de Taputapuatea.  
 DMS = Déchets ménagers spéciaux  
 DV = Déchets verts

### CENTRE D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE

- Enquêtes publiques réalisées en juillet 2018 et octobre 2022
- La commission des installations classées s'est réunie le 27 juin 2023



# TAHA'A



## LES MOYENS HUMAINS

1 chef d'équipe/chauffeur/ripeur  
2 chauffeurs/ripeurs  
1 ripeur  
1 agent de tri  
1 secrétaire



## LES MOYENS TECHNIQUES

1 BOM 14 m<sup>3</sup> (2016) • 1 BOM 7 m<sup>3</sup> (2020)  
1 BOM 7 m<sup>3</sup> (2020) • 1 BOM 5 m<sup>3</sup> (2010)  
1 Multicar (2009)



## LES INFRASTRUCTURES

1 hangar de tri couvert  
1 bureau loué à la commune (Patio)  
Vestiaires et réfectoire partagés avec la commune (Parc à matériel)  
1 dépotoir situé à Patio



## LES USAGERS

UD 1722  
UND 20

### LES GISEMENTS ANNUELS DE DÉCHETS À TAHA'A (en tonnes)

Gisement tonnes/an	OM	Verre	Encombrants	Bouteilles plastique	Cannettes /conserves	DMS	DV	TOTAL
<b>TOTAL Taha'a</b>	<b>937</b>	<b>53</b>	<b>226</b>	<b>18</b>	<b>19</b>	<b>NC</b>	<b>1324</b>	<b>2598</b>

Légende : OM = Ordures ménagères  
DMS = Déchets ménagers spéciaux  
DV = Déchets verts

### CENTRE D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE

- Site identifié
- Étude de faisabilité en cours

# HUAHINE



## LES MOYENS HUMAINS

1 chef d'équipe/chauffeur/ripeur  
2 chauffeurs/ripeur  
2 ripeurs/chauffeurs  
3 ripeurs  
1 secrétaire



## LES MOYENS TECHNIQUES

1 petit camion plateau Kia Motors (241 009 P, 2017)  
1 petit camion plateau JMC (2016)  
1 BOM 12 m<sup>3</sup> (2016)  
2 BOM 7 m<sup>3</sup> (2020)  
1 camion grappin (2020)



## LES INFRASTRUCTURES

1 bureau avec vestiaires et réfectoire  
1 centre de tri  
1 dépotoir situé à Fare



## LES USAGERS

UD 1747  
UND 74

### LES GISEMENTS ANNUELS DE DÉCHETS À HUAHINE (en tonnes)

Gisement tonnes/an	OM	Verre	Encombrants	Bouteilles plastique	Cannettes /conserves	DMS	DV	TOTAL
<b>TOTAL Huahine</b>	<b>1109</b>	<b>64</b>	<b>61</b>	<b>11</b>	<b>11</b>	<b>25</b>	<b>1566</b>	<b>2847</b>

Légende : OM = Ordures ménagères  
DMS = Déchets ménagers spéciaux  
DV = Déchets verts

### CENTRE D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE

- Site identifié
- Étude de faisabilité en cours



# MAUPITI



## LES MOYENS HUMAINS

3 agents dont 1 chef  
pour la collecte et le traitement  
1 secrétaire



## LES MOYENS TECHNIQUES

1 BOM 5 m<sup>3</sup> (2020)



## LES INFRASTRUCTURES

1 bureau mis à disposition par la commune  
1 site de tri  
1 dépotoir



## LES USAGERS

UD 266  
UND 26

## LES GISEMENTS ANNUELS DE DÉCHETS À MAUPITI (en tonnes)

Gisement tonnes/an	OM	Verre	Encombrants	Bouteilles plastique	Cannettes /conserves	DMS	DV	TOTAL
<b>TOTAL Maupiti</b>	<b>230</b>	<b>12</b>	<b>56</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>5</b>	<b>326</b>	<b>633</b>

Légende : OM = Ordures ménagères  
DMS = Déchets ménagers spéciaux  
DV = Déchets verts

## CENTRE D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE

- Site identifié
- Étude de faisabilité en cours



## SECTION 3

# 2023 : Bilans



Les comptes 2023 en un clin d'œil



Le bilan **social**



Les visages de la ComCom



Gardons le **contact !**





# Les comptes 2023

en un clin d'œil



## COMPTES CONSOLIDÉS

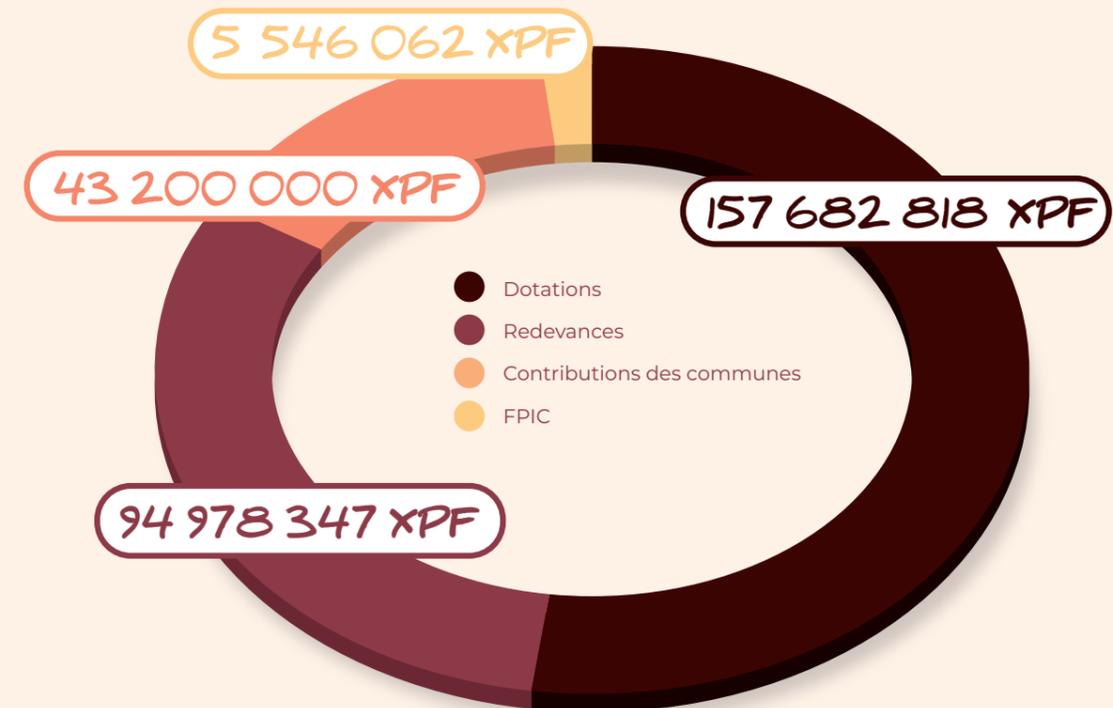
BAOM + BUDGET GÉNÉRAL	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT	TOTAUX
<b>RECETTES 2023</b>	576 827 419 XPF	86 782 914 XPF	663 610 333 XPF
<b>DEPENSES 2023</b>	557 339 636 XPF	63 202 493 XPF	620 542 129 XPF
<b>RÉSULTATS</b>	<b>19 487 783 XPF</b>	<b>23 580 421 XPF</b>	<b>43 068 204 XPF</b>

BAOM	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT	TOTAUX
<b>RECETTES 2023</b>	302 654 803 XPF	76 596 647 XPF	379 251 450 XPF
<b>DEPENSES 2023</b>	265 805 033 XPF	54 974 135 XPF	320 779 168 XPF
<b>RÉSULTATS</b>	<b>36 849 770 XPF</b>	<b>21 622 512 XPF</b>	<b>58 472 282 XPF</b>

BUDGET GÉNÉRAL 2023	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT	TOTAUX
<b>RECETTES 2023</b>	274 172 616 XPF	10 186 267 XPF	284 358 883 XPF
<b>DEPENSES 2023</b>	291 534 603 XPF	8 228 358 XPF	299 762 961 XPF
<b>RÉSULTATS</b>	<b>-17 361 987 XPF</b>	<b>1 957 909 XPF</b>	<b>-15 404 078 XPF</b>

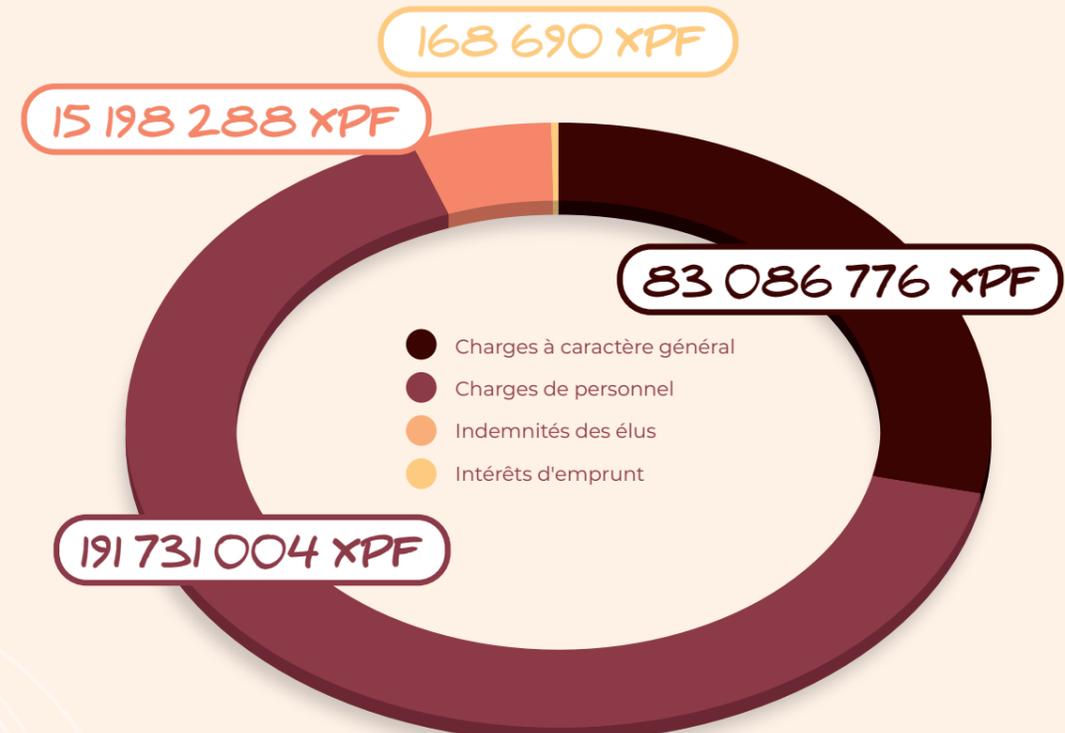
## LES RECETTES FIXES (BG+BAOM)

En 2023, les recettes fixes de la CCH s'élevaient à **301 140 227 XPF** réparties comme suit (hors subventions)



## LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT FIXES (BG+AOM)

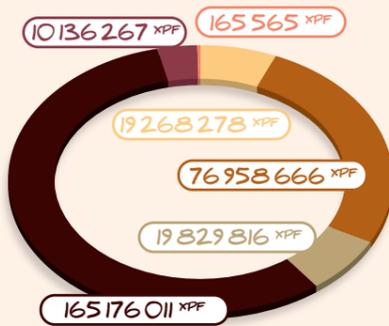
En 2023, les dépenses fixes de la CCH s'élevaient à **290 184 758 XPF** réparties comme suit (hors amortissement)





### ZOOM SUR LA SECTION FONCTIONNEMENT / Budget général

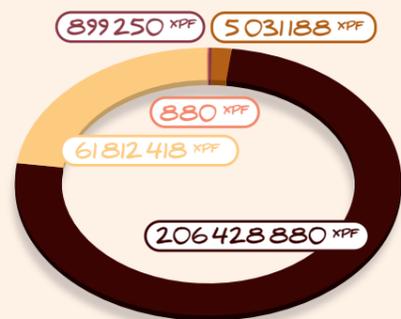
#### LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 291 534 603 XPF



Avec plus de 165 millions de francs, la subvention d'équilibre est supérieure d'environ 15 millions à celle de 2022, principalement en raison de l'augmentation de la dotation aux amortissements.

- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Indemnités et missions des élus
- Subvention d'équilibre
- Amortissement des biens
- Intérêt emprunt

#### LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 274 172 616 XPF

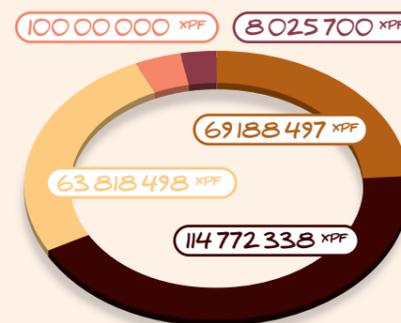


Suite aux recommandations de la CTC formulées en 2021, la CCH a continué en 2023 de bénéficier d'un soutien fort des communes, à hauteur de 43,2 MF.

- Remboursement fonctionnaires mis à disposition du SPIC-OM
- Dotations de l'État, contributions des communes et FPIC
- Remboursement sur charges de sécurité sociale
- Recettes exceptionnelles
- Reprises des subventions

### ZOOM SUR LA SECTION FONCTIONNEMENT / BAOM\*

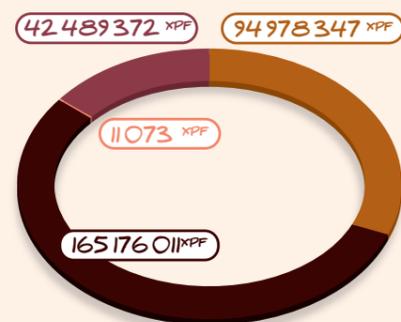
#### LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 265 805 033 XPF



Le principal poste de dépenses correspond aux charges de personnels avec un peu plus de 114 MF sur un an, chiffre en légère augmentation, notamment due aux recrutements de deux agents de droit privé ayant renforcé les effectifs de Maupiti.

- Charges de personnel
- Charges à caractère général
- Amortissement des biens
- Provision sur les créances irrécouvrables
- Annulation de factures déchets

#### LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 302 654 803 XPF



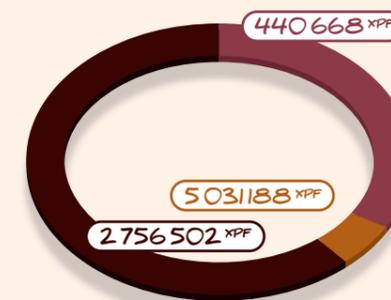
L'exercice 2023 décrit une augmentation importante des recettes d'exploitation des déchets, notamment liée à la politique d'harmonisation tarifaire sur tout le périmètre de la CCH (usagers domestiques et non domestiques).

- Recettes d'exploitation déchets
- Subvention d'équilibre
- Autres recettes exceptionnelles
- Reprises des subventions

\*Budget annexe ordures ménagères

### ZOOM SUR LA SECTION INVESTISSEMENT / Budget général

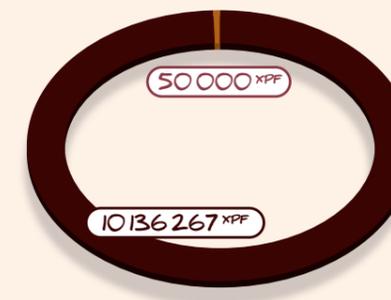
#### LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT : 8 228 358 XPF



En 2023, la CCH continue de rembourser ses emprunts à l'Agence française de développement, à hauteur de 2,7MF (emprunt contracté sur 15 ans pour la construction du siège technique situé à Tevaitoa).

- Emprunts et dettes
- Immobilisations corporelles
- Reprises des subventions

#### LES RECETTES D'INVESTISSEMENT : 10 186 267 XPF

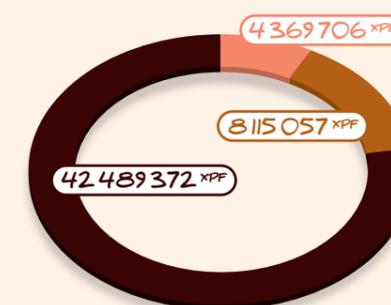


La dotation aux amortissements augmente d'environ 40% par rapport à 2021 du fait de l'opération d'optimisation et de sécurisation des moyens de collecte entreprise en 2021 et 2022.

- Dotations aux amortissements
- Dépôts et cautionnements reçus

### ZOOM SUR LA SECTION INVESTISSEMENT / BAOM

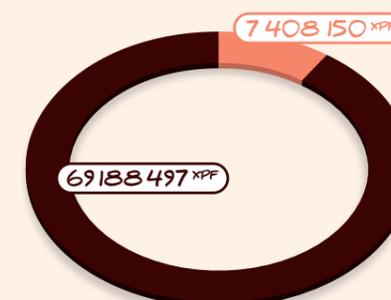
#### LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT : 54 974 135 XPF



En 2023, les reprises de subventions du BAOM constituent toujours le plus gros poste, au titre de la dotation aux amortissements des biens (opération d'optimisation et de sécurisation de la collecte des déchets).

- Immobilisations incorporelles
- Immobilisations corporelles
- Reprises des subventions

#### LES RECETTES D'INVESTISSEMENT : 76 596 647 XPF



L'actualisation du PGD (financé par le FIP Études à hauteur de 80%) a significativement avancé en 2023, se traduisant par le versement d'un acompte de 3 696 000 XPF.

- Subventions
- Dotation aux amortissements

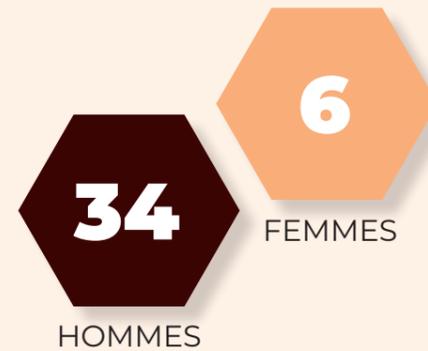


# Les chiffres parlent mieux que les mots

## LES EFFECTIFS



**40 agents**, dont 20 agents de droit public et 20 agents de droit privé. Effectif stable par rapport à 2022.



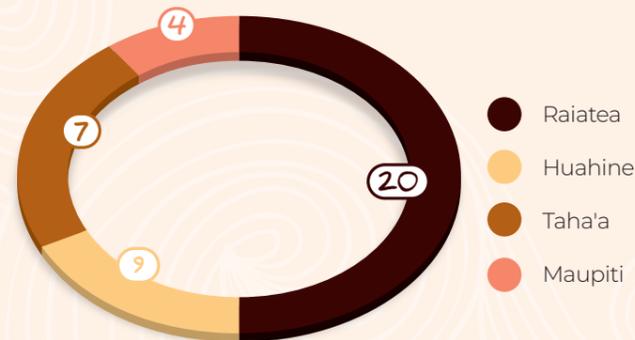
HOMMES

FEMMES

## RÉPARTITION DES AGENTS PAR CATÉGORIE

- 1 agent de catégorie A (le DGS)
- 2 agents de catégorie B (1 responsable des ressources et 1 chargée de projets)
- 2 agents de catégorie C (1 assistant de gestion et 1 secrétaire comptable)
- 35 agents de catégorie D et assimilés (3 secrétaires et 32 chauffeurs-éboueurs et éboueurs).

## RÉPARTITION DES AGENTS PAR ÎLE



- Raiatea
- Huahine
- Taha'a
- Maupiti

## ÉCHANGES AVEC LA POPULATION



**10 réunions** à Tumara'a pour préciser le calendrier de retrait des PAV et informer sur les nouvelles modalités de collecte en porte à porte au cours du mois de mai 2023.



**2812 communications** mail et téléphoniques traitées par la direction générale des services.

## CONSEILS COMMUNAUTAIRES



**4 conseils communautaires** ont été convoqués en 2023, réunissant à chaque fois les *tāvana* des 6 communes adhérentes.



**41 délibérations** prises, 64 arrêtés ainsi que 33 actes de droit privé.



### avis donnés en commission dont :

- 32 avis du bureau communautaire
- 8 avis du CTP (comité technique paritaire)
- 2 avis de la CAO (commission d'appel d'offres)
- 1 avis de la commission de recrutement pour le recrutement de la responsable des ressources.
- 1 avis de la commission en charge du personnel pour le recrutement de la chargée de projets
- et 19 avis du conseil d'exploitation en charge de la gestion du SPIC OM

## FORMATION



### formations ont été suivies par les agents administratifs de la CCH :

- « Découverte des finances communales », suivie Heimana Thunot, responsable des ressources en juillet 2023 ;
- « Base de la comptabilité M14 et opération courantes », suivie par Heimana Thunot en août 2023 ;
- « Le nouveau régime indemnitaire », suivie par Teva Guillain, Poenau Fauconnier et Heimana Thunot en octobre 2023 ;
- « Comptabilité M14, opération complexe et opération de fin d'exercice », suivie par Poenau Fauconnier en novembre 2023 ;
- « Statut des fonctionnaires de catégorie A et B », suivie par Tepairu Thomas en décembre 2023.



## LES DOUZE MEMBRES DU BUREAU COMMUNAUTAIRE



*Cyril  
TETUANUI*

Président de la CCH  
Maire de Tumara'a



*Marcelin  
LISAN*

1<sup>er</sup> Vice-président  
Maire de Huahine  
Transport inter-insulaire



*Thomas  
MOUTAME*

2<sup>e</sup> Vice-président  
Maire de Taputapuataea  
Agriculture  
bio et raisonnée



*Patricia  
AMARU*

3<sup>e</sup> Vice-présidente  
Mairesse de Taha'a  
Stratégie finance  
et budget



*Matahi  
BROTHERSON*

4<sup>e</sup> Vice-président  
Maire de Uturoa  
Organisation du travail  
du personnel



*Woullingson  
RAUFAUORE*

5<sup>e</sup> Vice-président  
Maire de Maupiti  
Animaux errants  
ou dangereux



*Pitori  
GIBERT*

6<sup>e</sup> Vice-président  
2<sup>e</sup> adjoint de Huahine  
Développement  
du nautisme  
et tourisme nautique



*Myrna  
HIOE*

7<sup>e</sup> Vice-présidente  
Conseillère de Taha'a  
Politique tarifaire,  
rôles et recouvrement  
des redevances



*Carlos  
SCHMIDT*

8<sup>e</sup> Vice-présidente  
Conseiller de Taputapuataea  
Valorisation  
du patrimoine historique



*Gérard  
HOLMAN*

9<sup>e</sup> Vice-président  
Vice-président du SPIC-OM  
Délégation des services publics  
Valorisation des déchets  
ménagers



*Rose  
TEOROI*

Membre du bureau  
Conseillère de Maupiti



*Johann  
ROOPINIA*

Membre du bureau  
Président du SPIC-OM  
1<sup>er</sup> adjoint de Uturoa

## LES MEMBRES DÉLÉGUÉS TITULAIRES DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Micheline TAEAE - Léontine EBERA - Séraphin TEHEIURA - Jeannine TEIKITUOUA - Myron ROOPINIA  
Tilly SMITH - Judex TAPUTUARAI - Pierrot TAMA - Noéla TIXIER - Ruta ROURA - Bruno TAAROAMA  
Gaston LEMAIRE - Antonio MAMA - Christian ROBSON - Nathalie MAO - Lucky TAURUA  
Pero VAORA - Mélissa FIRUU

## LES AGENTS ADMINISTRATIFS

Teva GUILLAIN, Directeur général des services  
Tepairu THOMAS, chargée de projets - Heimana THUNOT, responsable des ressources  
Poenu FAUCONNIER, secrétaire comptable  
Rauhei RAAPOTO, secrétaire comptable - Raiano PEU, assistant de gestion,  
Vaimahana MAMA, secrétaire affectée à Taha'a - Tevahine IOANE, secrétaire affectée à Huahine  
Mamoe TEAOTEA, secrétaire affectée à Maupiti

## LES AGENTS DE TERRAIN

## RAIATEA

Hermann TAAE  
Jean- Claude TAUAROA  
Roland TERIITAOHIA  
Hiro TERIITEOFOA  
Herearii ROOPINIA  
Moana VIRASSAMY  
Wilson TEHEI  
Claude ROIHAU

Harold LEMAIRE  
Félix TERIITAOHIA  
Jean-Luc TUARIHIONOA  
Taniia TARUOURA  
Tehaunui PEETAU  
Pascal TIATIA  
Éloi TETUANUI

## TAHA'A

Heimana TAHUTINI  
Teihoarii TEUIRA  
Nestor TOMARU  
Énoc TEROROIRIA  
Gilbert OPETA  
Joseph TUPAIA

## MAUPITI

Rémi MANA  
Atonia FIRUU  
Teriitaria TETAUIRA MANUARI

## HUAHINE

Daniel AMARU  
Pascal TETUAITEARATAI  
Jaros TAUHIRO  
Vetea TEVAIARAI  
Teriorai MAI  
Bruno TAINANUARI  
Pita TEPA  
Teva VAIHO

## Gardons le contact !

*Vous avez une question, une remarque, une requête...  
Nous sommes à votre écoute !*



### RAIATEA

M. Teva GUILLAIN : directeur général des services  
**Siège technique de la CCH**

📍 PK 13,5 c/mer Tevaitoa BP 49 - 98735 Uturoa

📅 Du lundi au jeudi de 7h30 à 15h30 et le vendredi de 7h30 à 14h30

☎️ **40 66 48 59**

✉️ [teva.guillain@cchavai.pf](mailto:teva.guillain@cchavai.pf)



Mme Poenau FAUCONNIER : secrétaire comptable

☎️ **40 66 48 59**

✉️ [poenau.fauconnier@cchavai.pf](mailto:poenau.fauconnier@cchavai.pf)



### TAHA'A

Mme Vaimahana MAMA : secrétaire

☎️ **40 65 64 44**

✉️ [vaimahana.mama@cchavai.pf](mailto:vaimahana.mama@cchavai.pf)



### HUAHINE

Mme Tevahine IOANE : secrétaire

☎️ **40 66 44 53**

✉️ [tevahine.ioane@cchavai.pf](mailto:tevahine.ioane@cchavai.pf)



### MAUPITI

Mme Mamoe TEAOTEA : secrétaire

☎️ **87 33 36 22**

✉️ [mamoe.teaotea@cchavai.pf](mailto:mamoe.teaotea@cchavai.pf)



ET SUR L'ENSEMBLE DE NOS ÎLES...

Rejoignez notre communauté sur Facebook :

[www.facebook.com/ComComHavai](https://www.facebook.com/ComComHavai)



ABONNEZ-VOUS À NOTRE NEWSLETTER



**HAVA'I**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
ÎLES SOUS LE VENT



**HAVA'I**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
ÎLES SOUS LE VENT